



## PROCÈS-VERBAL

Jeudi 3 septembre 2026 à **18 h**  
AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE

### **1. Ouverture de l'assemblée ;**

M. Pascal Lesard, souhaite la bienvenue à tous les parents présents. Il se présente et fait également la présentation du directeur, M. Bachir Chaoufi. L'assemblée est officiellement ouverte, il est 18h04.

### **2. Mot de la direction ;**

#### **2.1 État des travaux ;**

M. Bachir explique aux parents présents l'état et l'avancement des travaux restants à faire dans l'école. Il mentionne qu'il ne reste que des petites choses à faire installer, mais qu'en gros, tout est maintenant terminé et fonctionnel. Nous sommes au moment d'évaluer l'achats d'équipement pédagogique.

La seule et unique chose que nous attendons et qui devrait se faire sous peu, est l'enseigne extérieure d'identification de l'école. Nous devrions la recevoir dans les mois à venir.

#### **2.2 Sécurité aux abords de l'école ;**

M. Bachir explique aux parents présents qu'une rencontre avec la ville de Blainville ainsi que le comité d'urbanisme a eu lieu. Il explique que les derniers travaux d'asphaltage ont eu lieu au mois d'août. Le lignage et la piste cyclable sont également terminés.

Ensuite, M. Bachir informe les parents présents de son intérêt à faire installer des caméras de surveillance afin de sécuriser la bâtisse, ainsi que les alentours en tout temps.

#### **2.3 Zone de stationnement ;**

M. Bachir expose aux parents présents les zones de stationnements accessibles aux abords de l'école, et il explique également qu'une zone est réservée aux berlines seulement. Le débarcadère des autobus demeure aussi disponible en dehors des heures de transport.

### **3. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée ;**

M. Pascal Lessard est d'office désigné à titre de président de l'assemblée, et il propose que Mme Éricka Fortin, secrétaire de l'école soit la secrétaire de la rencontre.

### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**

Après lecture de l'ordre du jour, personne n'a aucun point à ajouter. De ce fait, Mme Kim Di Chiaro propose d'adopter celui-ci tel que présenté. Mme Roxanne De Tonnancourt appuie.

### **5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 septembre 2025 ;**

Il est proposé par Mme Roxanne De Tonnancourt et appuyé par Mme Marie-Ève Lamont, d'approuver le procès-verbal de la rencontre tenue le 11 septembre dernier.



## **6. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement ;**

M. Bachir explique aux parents présents les différents rôles et responsabilités des membres d'un conseil d'établissement. Il précise ce qu'il désire apporter avec les membres du Conseil d'établissement à l'école primaire de Chambéry et mets l'emphasis sur la présence et l'implication des parents au sein de notre milieu.

## **7. Élection des représentants des parents :**

### **7.1 Mise en candidature des membres (1) et membres substitués ;**

Mme Kim Di Chiaro étant membre substitut l'an dernier se présente à titre de membre officiel pour le Conseil d'établissement. Mme Andréanne Bérubé se propose à titre de dernière membre officielle du CÉ.

## **8. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (résultats) ;**

Comme seulement 2 personnes se sont présentées, elles sont élues d'office. Nous n'avons pas besoin de passer au vote.

## **9. Élection des substitués (résultats) ;**

Plusieurs parents se proposent à titre de substitut, nous prenons tous les noms en note et communiquerons avec ces personnes si nécessaire.

## **10. Organisme de participation des parents (OPP) ;**

M. Bachir explique aux parents présents en quoi consiste l'O.P.P. et ce qu'il aimerait qui soit mis en place afin d'ajouter un plus à la vie scolaire. Ceux qui désirent s'impliquer peuvent envoyer un courriel au secrétariat de l'école afin d'être mis en contact avec les personnes responsables.

## **11. Période de questions ;**

Mme Angelica Viapiano se pose la question à savoir comment sont offerts les services professionnels dans l'école. M. Bachir explique la procédure interne.

## **12. Levée de l'assemblée générale.**

Tous les points étant épuisés, il est proposé par Mme Kim Di Chiaro et appuyé par Mme Valérie Trudeau de lever l'assemblée. Il est 19h01. La première rencontre officielle du Conseil d'établissement aura lieu le mardi 8 septembre à 18 h 30 au salon du personnel de l'école.